

Tribune Chapaisienne



BoréA s'implante à Chapais

Une usine d'extraction d'huile essentielle voit le jour — projet pilote en service depuis septembre dernier. Consultez l'article • PAGE 2



Consultez l'article • PAGE 20

La Ville de Chapais fait
des pressions politiques



Consultez l'article • P. 22-23

Dossier sur l'économie
D'EAU POTABLE



Consultez l'article • PAGE 3

GéoMégA débute une
campagne de forage



Consultez l'article • P. 14-19

Rapport du maire
sur la situation financière



BoréA s'implante à Chapais

Une usine d'extraction d'huile essentielle voit le jour — projet pilote en service depuis septembre dernier



satisfait de l'expérience en cours. La qualité du produit est conforme aux exigences de notre clientèle et la demande à l'échelle mondiale est en pleine croissance.

Nous prévoyons construire une usine d'extraction dès l'été prochain. Notre choix s'est

porté à proximité de l'usine de Chapais Énergie, car nous bénéficierons de la chaleur des rejets thermique de l'usine pour le

boréale. De plus nous bénéficions du support indéfectible de l'équipe de Chapais Énergie, de l'équipe de la Corporation de développement économique de Chapais ainsi que celle du maire de Chapais, M. Steve Gamache. Les incitatifs mis de l'avant par la Ville de Chapais et le prix des terrains ont aussi joué pour beaucoup dans le choix du site » de dire M. Villeneuve.

« Nous ne comptons pas nous arrêter là, explique Mme Lise Aubin de la CDEC, ce n'est que le début, nous prévoyons développer une grappe industrielle à partir des extractibles de la forêt et ce, au profit de notre ville et de notre région. Pour la Ville de Chapais, le développement de cette filière est d'un grand intérêt, car elle répond à un des objectifs de notre planification stratégique : la diversification économique et surtout contribuera à satisfaire une des exigences d'Hydro-Québec pour le renouvellement du contrat de vente d'électricité de Chapais Énergie, soit la récupération de la chaleur résiduelle. »

Chapais, le 18 novembre 2014 — BoréA, une entreprise dirigée par M. Jean-Claude Villeneuve natif de la région, s'est implantée à Chapais en septembre dernier. L'entreprise produit de l'huile essentielle à partir de la biomasse d'épinette noire et emploie actuellement 4 personnes pendant la phase projet pilote.



Monsieur Jean-Claude Villeneuve, dirigeant de BoréA

Un projet pilote a été mis en place sur le site de l'usine de cogénération de Chapais Énergie et, à la demande de sa clientèle, se poursuivra jusqu'en mars prochain. « Je suis très

processus d'extraction. C'est un choix stratégique puisque nous sommes au cœur de la forêt

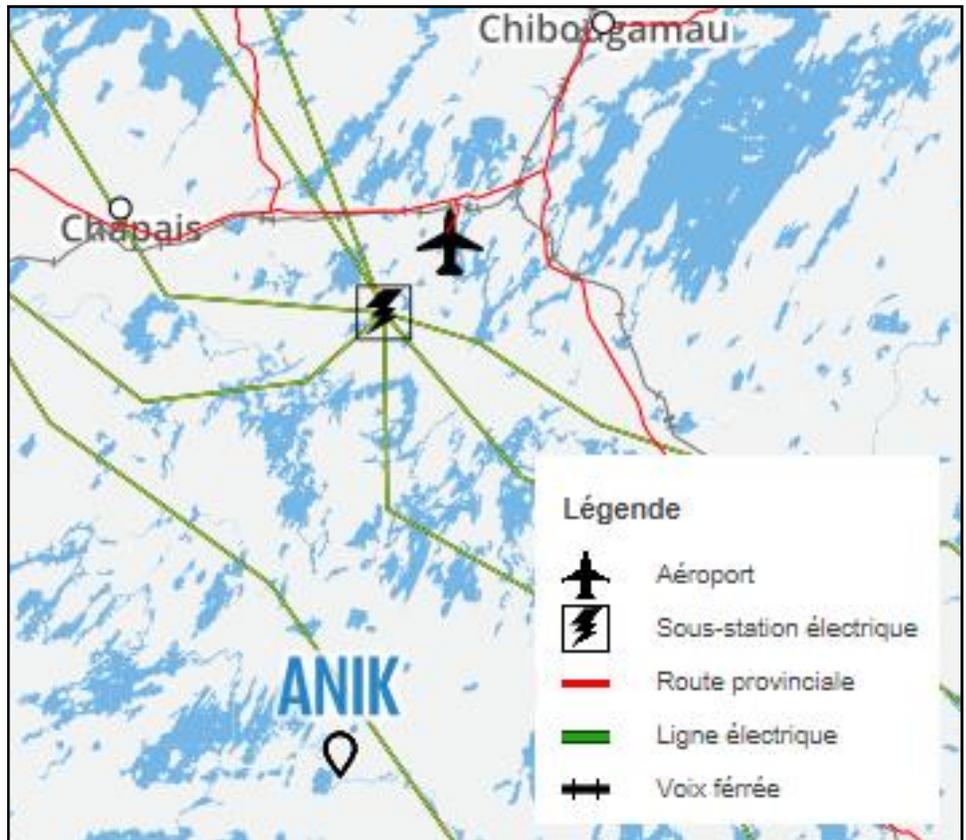
Lise Aubin

Directrice générale
CDEC

GéoMégA débute une campagne de forage sur sa propriété Anik

Ressources GéoMégA a débuté le 12 novembre dernier une campagne de forage à diamants de 3 000 mètres sur son projet aurifère Anik. Cette campagne inclura des forages sur les indices aurifères (Orbi, Mirador et Bobby) découverts par des travaux de terrain l'été dernier ainsi que sur d'autres cibles satellites identifiées suite aux levés géophysiques et géochimiques.

Le projet aurifère Anik, détenu à 100% par GéoMégA, est situé à 38 km au sud de la ville de Chapais et est composé de 151 claims pour une superficie de 8 452 hectares (84,5km carrés). Cette propriété se situe dans le même secteur où plusieurs découvertes aurifères ont été faites récemment par Iamgold/TomaGold (Lac Monster), Vanstar (Nelligan et Liam) et Bold Ventures/Northern Superior (Lac Surprise).



Déjeuner du Maire et du Conseil municipal au profit de la Guignolée

Quand ? Le dimanche 7 décembre de 8h à 13h

Où ? À la sale des Chevaliers de Colomb



Bienvenue à tous!

Un garage détruit par les flammes

Le garage de M. Christian Deschênes, un garage de mécanique pour camions lourds, a été la proie des flammes jeudi matin au parc industriel de Chapais.

À 9 h 18, les pompiers ont été dépêchés sur les lieux. Dès leur arrivée à 9 h 23, l'embrasement était déjà généralisé. Ils se sont immédiatement mis au travail pour éteindre l'incendie. Deux gros camions se trouvaient à l'intérieur du garage au moment de l'incendie. Plusieurs sources inflammables se trouvaient également à l'intérieur

dont : mazout, huile, graisse, propane, pneus, etc. Une épaisse fumée se dégageait du brasier. Les

quelques explosions qui se sont produites étaient en fait les pneus qui éclataient.

Les autorités ne rapportent aucun blessé. Les unités d'urgence ont quitté les lieux vers 21 h 00. Le garage et les deux camions qui se trouvaient à l'intérieur sont une perte totale.



Au moment d'écrire ces lignes, la cause de l'incendie est encore inconnue. La Sûreté du Québec et le service de Sécurité Incendie feront une enquête plus approfondie dans les prochains jours pour en connaître la cause.

Cuisine Aliments Terre

Tu désires cuisiner de bon repas et réduire ta facture d'épicerie tout en t'amusant ? Tu désires faire de nouvelles rencontres tout en apprenant quelques bases de la cuisine ?

Le centre de femmes Les Essenti «Elles» de Chapais est fier de parrainer cette activité pour une deuxième année,

Cuisine **ALIMENTS TERRE**

Cuisine ALIMENTS TERRE a pour but de réunir des FEMMES et des HOMMES de tous âges pour cuisiner en groupe, de façon hebdomadaire, des repas santé pour vous et votre famille à moindres coûts. Vous planifiez en groupe les repas à cuisiner. Les ateliers de cuisine Aliments Terre permettent également aux gens de faire de nouvelles rencontres, d'échanger des recettes et de partager ses connaissances.

Transformer une corvée en plaisir car cuisiner en groupe c'est agréable, convivial et surtout, économique!!!

Ça vous intéresse? Inscrivez-vous dès maintenant!

JOURNÉE D'ATELIER DE CUISINE
(Polyvalente le Filon à Chapais)

- Mercredi 10h00 à 16h30

Responsable: Marie-Claude Tremblay
121, boul. Springer, C.P. 997

Téléphone: (418) 745-4012

Télécopieur: (418) 745-4013

@: essentielles.mct@tlb.sympatico.ca





Offre d'emploi

Physiotec leader dans le domaine du développement d'application web pour le marché de la réadaptation physique, recherche une personne **ambitieuse**, passionnée par la vente et le développement des affaires qui pourra à moyen terme occuper le poste de directeur du développement des affaires. Physiotec est une entreprise dynamique en pleine croissance offrant des solutions web à une clientèle internationale. Physiotec offre un milieu de travail dynamique et stimulant, empreint de collaboration. Si vous avez le goût de relever des défis, cette offre est pour vous!

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- proposer Physiotec aux clients potentiels
- conclure les transactions de vente
- ouvrir de nouveaux marchés
- participer aux stratégies marketing
- à moyen terme: recruter, former et superviser l'équipe de développement des affaires

EXIGENCES

- communiquer aisément en anglais comme en français
- expérience en vente et en développement des affaires, un atout
- être à l'aise dans un environnement informatisé
- être axé sur les résultats
- faire preuve d'autonomie
- être dynamique, créatif, persévérant, ponctuel et assidu
- formation collégiale ou universitaire souhaitée
- connaissance du milieu médical ou para médical, un atout

CONDITIONS

- poste à salaire débutant à 40 000\$ réévalué régulièrement selon l'expérience acquise et les responsabilités assumées et ce, jusqu'à concurrence de 90 000\$ par année
- formation sur mesure offerte sur place
- lieu de travail Chapais
- opportunités de participer à des foires commerciales à l'étranger

COMMENT POSTULER

Toute personne motivée à combler ce poste est invitée à postuler.
Faire parvenir votre CV à l'adresse suivante : etienne@physiotec.ca
Seules les personnes convoquées à une entrevue seront contactées.

Des nouvelles du Festival du doré Baie-James

La Commission Loisir et Sport de la Baie-James remettait à l'événement le lauréat « Évènement coup cœur Sénior » lors du gala d'excellence de la

Commission loisir, sport, culture Nord-du-Québec dans la catégorie des Festivals et événements - budget d'exploitation de moins de 300 000\$.

Cette reconnaissance contribue encore une fois à rehausser le potentiel médiatique de l'événement et procure une grande fierté à toute la population locale et régionale.



Vœux des Fêtes :



Le conseil d'administration et toute l'équipe du Festival du Doré Baie-James vous souhaitent un merveilleux temps des Fêtes !

Que cette nouvelle année 2015 soit pour vous et vos proches bûndés d'amour, d'amitié et de santé !

Joyeux Noël et Bonne Année 2015

Opération Nez rouge

Tous les vendredis et samedis, du 5 au 20 décembre inclusivement, des bénévoles de l'opération Nez rouge seront prêts pour accompagner les gens, qui après une soirée où le .08 sera dépassé, voudront retourner à la maison en toute sécurité sans avoir à conduire leur véhicule.

Un appel à Nez rouge au (418) 748-2811 et deux accompagnateurs de Chapais répondent à votre appel. Vous reviendrez chez vous sans

avoir à conduire; un bénévole s'en charge. En agissant ainsi, vous éviterez des problèmes.

Les dons recueillis lors des accompagnements seront remis à des organismes. On compte sur votre générosité.

Soyez prudents, amusez-vous, appelez Nez rouge, des bénévoles attendent votre appel.

Joyeuses Fêtes!

Raymonde Rouleau, responsable



Nouvelles en bref

Un homme barricadé et arrêté à Chapais

Le dimanche 16 novembre dernier, à 19 h 50, un appel a été logé auprès des policiers de la Sûreté du Québec du poste de Chibougamau-Chapais, concernant un homme ayant un discours décousu ainsi qu'un comportement agressif. Les agents de la S.Q. ont été dépêchés sur les lieux.

À environ 21 h 00, il y a eu une première tentative d'entrer en contact avec l'individu. Ce dernier a refusé d'ouvrir aux agents. De l'extérieur, les policiers entendaient plusieurs choses se briser. Des menaces envers les autorités ont également été proférées. Ils pouvaient également le voir à travers les fenêtres, couteau à la main. L'homme dans la trentaine était réellement en crise. À ce

moment, on ne savait pas s'il était seul à l'intérieur.

Vers 23 h 00, les agents de la sûreté du Québec de Chibougamau-Chapais ont fait appel au bureau de Québec pour avoir l'aide du groupe d'intervention. Un périmètre de sécurité a alors été érigé autour de la résidence du 18, 2^e Rue.

Le groupe d'intervention est arrivé en matinée le lundi 17 novembre. À leur arrivée sur les lieux, les agents de l'escouade tactique n'ont pris que quelques minutes pour s'introduire à l'intérieur de la résidence et procéder à l'arrestation de Luc-Olivier Ménard sans aucune résistance de sa part.



Ce dernier a tout de suite été transféré au poste de Chibougamau. Le lendemain, soit le 18 novembre, il a comparu au palais de justice de Roberval.

Rappelons que ce n'est pas la première fois que M. Ménard avait des démêlés avec la justice. Il a déjà à son dossier, des accusations diverses voir : production de cannabis, possession de stupéfiants dans le but de faire le trafic, bris d'engagement, menaces, etc.

Luc-Olivier Ménard est demeuré détenu jusqu'à sa comparution.

Le Club motoneige se refait une beauté

Le Club motoneige de Chapais a ouvert ses portes le 20 novembre dernier. La soirée d'ouverture officielle se fera le 29 novembre prochain dès 19 h 00. Plusieurs tirages et

prix de présence se feront pendant la soirée, soyez-y!

Le Club Motoneige de Chapais a investi afin d'exécuter des travaux sur la bâtisse à l'extérieur ainsi qu'à l'intérieur. La toiture a été refaite ainsi que la fenestration. Ils ont également touché à l'électricité et à la plomberie. Les salles de bains ont été entièrement

renovées donnant beaucoup plus d'espace et la cuisine a été reconstruite au goût du jour. Le plancher a été refait et des tuiles ont été installées.

Le responsable du Club Motoneige, M. Jacques Bérubé est prêt à vous accueillir pour cette belle saison hivernale qui s'amorce. Le club est ouvert tous les jours de la semaine, de 8 h à 21 h.

Bonne saison de motoneige et soyez prudent!





Le conseil en bref

VOICI LES FAITS SAILLANTS DES SÉANCES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL, TENUES LE 29 OCTOBRE ET LE 18 NOVEMBRE DERNIER :

Dépôt et publication du rapport du maire sur la situation financière

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi des Cités et Villes*, le maire Steve Gamache a présenté, au cours de la séance ordinaire du conseil du 18 novembre, le rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport, qui est présenté dans les pages qui suivent, est également publié sur le site Internet de la Municipalité.

Le conseil a également présenté, en vue de l'adoption du budget prévue lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 16 décembre prochain, un avis de motion concernant l'imposition de taxes, de compensations et/ou des tarifications pour la fourniture de services spécifiques pour l'exercice financier 2015.

Soutien à l'organisme Petit train

Madame la conseillère Denise Larouche a été nommée par le conseil municipal pour aider le Petit train dans ses démarches de relocalisation et dans l'avancement de son projet de « Maison de la famille ».

Adoption prochaine d'un règlement régissant l'utilisation de l'eau potable

Le conseil de ville a présenté un avis de motion pour l'adoption, dans une séance ultérieure, d'un règlement régissant l'utilisation de l'eau potable. Ce règlement municipal, qui découle de la [Stratégie québécoise d'économie d'eau potable](#), est une exigence du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Vous désirez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal? Visitez le site Internet de la Ville de Chapais à l'adresse suivante : www.villedechapais.com/vie-municipale/procès-verbaux.

Mariève Bernier
Directrice générale adjointe et greffière

Boutique cadeaux

Artisanat

De la magie pour Noël
des cadeaux en Art!

Un éventail d'idées
pour les Fêtes! Idéal pour
échange de cadeaux.

- Bijoux de fantaisie
- Cartes de Noël (*texte au choix*)
- Bougeoirs
- Chandelles
- Céramique
- Coupes de vin peintes (*personnalisation possible*)
- Coussins décoratifs
- Passeurs de lumière
- Miroirs décoratifs
- Toiles peintes
- Pièces de bois peintes
- Cuir
- Tricot
- Mandalas

Passez nous voir!



Diane Boucher, propriétaire
137, boul. Springer, Chapais
418.770.5877

Avis de motion

RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DE TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES À DIVERS TAUX, DE TAXES SPÉCIALES, COMPENSATIONS ET/OU DES TARIFICATIONS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES SPÉCIFIQUES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 474 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la municipalité doit, entre le 15 novembre et le 31 décembre 2014, préparer et adopter son budget pour l'exercice financier 2015 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y apparaissent.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 485 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le conseil peut imposer et prélever annuellement sur les biens-fonds imposables situés dans la municipalité, une taxe basée sur leur valeur portée au rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 413 (10e), (11.1e), et (22e), 415 (1e), (2e), (3e) et (23e), 423, 429, 432 (4e), 435, 439, 482 et 487 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la municipalité peut imposer des taxes foncières générales, des taxes spéciales et des compensations pour la fourniture de services municipaux spécifiques;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la section III.1 du chapitre XVIII de la loi sur la fiscalité municipale, la municipalité peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités soient financés au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la section III.2 du chapitre XVIII de la loi sur la fiscalité municipale, la municipalité peut, par règlement, imposer une surtaxe sur les unités d'évaluation inscrites à son rôle d'évaluation foncière qui sont constituées d'immeubles non résidentiels;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la section III.4 du chapitre XVIII de la loi sur la fiscalité municipale, la municipalité peut fixer pour un exercice financier plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d'évaluation;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*, tout règlement doit, sous peine de nullité, être précédé d'un avis de motion donné en séance du conseil précédant celle de son adoption;

EN CONSÉQUENCE

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*, il est donné à la présente séance, par monsieur le conseiller monsieur Daniel Forgues, un **AVIS DE MOTION** à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente, pour adoption, un règlement concernant l'imposition de taxes foncières générales à divers taux, des taxes spéciales, des compensations et/ou des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2015.

Avis

public

ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2015

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière de la Ville de Chapais que, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et ville (L.R.Q., c. C-19),

QUE le budget pour l'exercice financier 2015 de la Ville de Chapais sera adopté par le conseil municipal lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le MARDI, 16 DÉCEMBRE 2014, À COMPTER DE 20H;

QUE le programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 sera également adopté au cours de la même séance.

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget et ledit programme triennal;

DONNÉ À CHAPAIS, CE 26 NOVEMBRE 2014.

MARIÈVE BERNIER, directrice générale adjointe et greffière

Rappel concernant le déneigement

La Ville de Chapais rappelle aux citoyens et aux entrepreneurs en déneigement l'interdiction de jeter de la neige provenant d'un terrain privé dans les rues, sur les trottoirs entretenus ainsi que sur les emprises (l'espace compris entre la limite de terrain d'une propriété et le bord de la rue ou du trottoir). Ces dispositions permettent de s'assurer que les opérations de déneigement des rues et des trottoirs effectuées par la municipalité soient faites normalement et sans dérangement pour vos voisins immédiats.

Une réglementation qui régit la disposition des neiges usées

Le conseil municipal travaille présentement à l'élaboration d'une nouvelle version du règlement portant sur les nuisances. À travers ce nouveau règlement, la Ville de Chapais compte autoriser la disposition de neige usée par soufflage ou par poussage sur un terrain vacant connexe au terrain déneigé, conditionnellement à l'autorisation écrite du propriétaire. Une hauteur maximale de l'amas de neige sera imposée.

L'administration municipale tient aussi à rappeler aux entrepreneurs en déneigement ainsi qu'aux citoyens de la Ville de Chapais que la *Loi sur la qualité de l'environnement*, plus spécifiquement le *règlement sur les lieux d'élimination de neige (Q-2, r. 31)* interdit de déposer de la neige ayant fait l'objet d'un enlèvement et d'un transport en vue de son élimination dans un lieu autre que celui reconnu par le *Ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*, soit le dépôt de neiges usées situé à l'entrée est de la ville. Les contrevenants à cette disposition règlement sont passible de recevoir une amende salée.

Interdiction de stationnement en hiver

BOULEVARD SPRINGER:



TOUTES LES RUES DE CHAPAIS, EXCEPTION FAITE DU BOULEVARD SPRINGER:



Période des fêtes

Prenez note que le stationnement sera permis dans toutes les rues de la municipalité les 24, 25, 26 et 31 décembre, et les 1^{er} et 2^e janvier, sauf lorsqu'une opération de déneigement est en cours.

Sources: Règlement 14-435

Résultats de l'étude de circulation sur le territoire de Chapais



Du 10 au 24 juin dernier, la Sûreté du Québec a réalisé trois études de circulation relative à la vitesse dans les rues de Chapais. Les résultats ont été présentés au début du mois de novembre, dans le cadre du Comité de sécurité publique. La première borne d'enregistrement était située

sur le boulevard Springer, immédiatement après l'entrée du boulevard industriel. Les deux autres étaient situées sur la 1^{ère} Avenue, l'une face au 42, 1^{ère} Avenue (côté sud de la Ville), l'autre face au 33, 1^{ère} Avenue (côté nord). Le tableau suivant présente les principaux résultats :

	POSITIONNEMENT DE LA BORNE		
	42, 1 ^{ère} Avenue	33, 1 ^{ère} Avenue	Boul. Springer Entrée est
Vitesse maximale permise	50 km/h	50 km/h	70 km/h
Nombre de véhicules	8 409	12 349	13 759
Automobiles	90 %	88 %	72 %
Camions lourds	6 %	9,4 %	26 %
Autres	4 %	2,6 %	2,0 %
Vitesse moyenne mesurée	36,0 km/h	39,2 km/h	69,4 km/h
Véhicules avec une vitesse entre 0 et 60 km/h	99 %	98 %	
Véhicules avec une vitesse supérieure à 90 km/h			6,5%

**Nos meilleurs vœux
en cette période de
réjouissance**



**La Ville de Chapais tient à
souhaiter à tous les
chapaisiens un merveilleux
temps des fêtes et vous
offrent leurs vœux de
bonheur, de santé et de
prospérité.**

**Notez que les bureaux municipaux
seront fermés du 24 décembre au
2 janvier 2015 inclusivement.**

Chapaisienne en vedette

Sandra Morton

Inspirée par la générosité et la bonté de sa mère, Mme Sandra Morton, avec l'aide de ses amies, a confectionné à ce jour pas moins d'un demi-millier d'édredons.

De fil en aiguille, ce projet humanitaire a grandi et dépasse maintenant les frontières de la municipalité. Ces courtepointes ont, jusqu'à maintenant, atteint des cœurs et réchauffé des gens dans 45 pays du monde. Mme Morton a elle-même déjà fait quelques voyages humanitaires dans différents pays et compte bien visiter le Salvador en avril 2015, afin de poursuivre sa généreuse contribution pour les gens dans le besoin.

À l'intérieur de son atelier de couture, Mme Morton et son groupe, maintenant connu sous le nom de « Couvertes par l'amour », continuent de fabriquer ces édredons en y mettant tout leur cœur. Mme Morton reçoit du fil, des tissus et même des courtepointes neuves de gens d'un peu partout au pays et même des États-Unis.

L'influence positive de Mme Sandra Morton au sein de la communauté chapaisienne, qui a amené tous ces bénévoles à réaliser ce beau projet, se doit donc d'être soulignée. De plus, en juillet dernier, Mme Morton recevait la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour son implication.

Félicitations pour votre dévouement et bonne continuité.





Rapport du maire sur la situation financière

**CHERS CITOYENNES,
CHERS CITOYENS,**

Au moins quatre semaines avant l'adoption du budget 2015 prévue en décembre prochain lors d'une séance extraordinaire tenue expressément à cet effet, je dois, à titre de maire, faire rapport sur la situation financière de la municipalité, et ce conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Je traiterai donc, dans un premier temps, du rapport financier de l'année 2013 déposé le 17 juin 2014 par la vérificatrice, Mme Josée Bélanger.

En deuxième lieu, je donnerai des indications préliminaires quant aux résultats prévisibles pour l'exercice financier 2014, qui se terminera le 31 décembre prochain. Je vous donnerai également un aperçu des dépenses en immobilisations réalisées au cours de ce même exercice.

Troisièmement, j'indiquerai les priorités et les orientations générales du budget 2015 de la Ville de Chapais et du prochain programme

triennal de dépenses en immobilisations qui est en voie d'élaboration par les membres du conseil municipal.

Enfin, avec la présentation du présent rapport, je dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis le précédent rapport sur la situation financière de la municipalité en date du 12 novembre 2013.

Je dépose de même une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, conclus avec un même fournisseur lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$.

1. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

SITUATION GÉNÉRALE

Le rapport financier de l'année 2013 a été déposé au conseil municipal en juin dernier. Ainsi ce rapport chiffre un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 84 426 \$, obtenu avec des recettes de 5 578 945 \$ et des dépenses 5 663 371 \$. Cet écart négatif est en grande partie attribuable au fait que nous avons dû mandater des consultants

spécialisés afin de préparer la fermeture de dossiers environnementaux, à des honoraires professionnels versés dans le cadre de la négociation de la convention collective avec nos employés syndiqués et aux frais relatifs à la défense des intérêts de la Ville de Chapais dans certaines procédures judiciaires. Il faut noter que ces dépenses n'étaient pas prévisibles lors de l'élaboration du budget 2013.

Au niveau de l'endettement total net à long terme de la Ville, celui-ci se chiffre, au 31 décembre dernier, à 6 779 308 \$ alors qu'il était de 7 671 141 \$ douze mois plus tôt, représentant ainsi une diminution de 11,6%. Le remboursement de cette dette provient principalement de diverses subventions du gouvernement québécois consenties à la Ville de Chapais pour la mise aux normes du centre sportif et communautaire, l'amélioration des infrastructures d'eau potable et la construction d'une nouvelle salle de curling. Ces subventions ont été financées par la Ville sur une période de 10 ans, et le gouvernement québécois verse directement à la municipalité, chaque année, un dixième (1/10) du total des subventions accordées, capital et intérêts.

IMMOBILISATIONS 2013

Voici les principales dépenses d'investissement qui apparaissent au rapport financier annuel de l'année 2013 :

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2013	COÛT	FINANCEMENT	
		EXTERNE	PAR LA VILLE
Achat d'un véhicule utilitaire <i>BobCat 5600</i>	67 360\$	\$	67 360 \$
Acquisition d'un écran et d'un projecteur pour le Centre sportif	6 650 \$	\$	6 650 \$
Finalisation du pavage du boulevard industriel	359 357 \$	359 357 \$	\$
Réaménagement du Parc de la Chute	23 147	\$	23 147 \$
TOTAL :	456 514 \$	359 357 \$	97 157 \$

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2013

Le 17 juin 2014, le rapport de l'auditeur indépendant, la firme comptable Josée Bélanger, concluait que les états financiers consolidés de la Ville de Chapais donnaient dans tout leur aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la municipalité et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur actif financier net et de leur flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

2. RÉSULTATS PRÉVISIBLES ET DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR 2014

SITUATION GÉNÉRALE

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre prochain, la municipalité anticipe terminer l'année 2014 avec un déficit estimé à un peu moins de

100 000 \$. Ce déficit s'explique notamment par un revenu moindre que prévu provenant de *l'Entente sur l'équité fiscale, la fourniture de services sur la protection incendie, la cueillette des matières résiduelles pour l'aire d'influence de la Ville de Chapais et celle de la Ville de Chibougamau* intervenue entre la Municipalité de Baie-James (maintenant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James) et notre municipalité. Les coûts inhérents à la tenue du référendum pour le nouveau garage municipal incluant des frais supplémentaires pour les tests de sols, des réparations du système de chauffage au centre multiservices ainsi que des investissements supplémentaires dans la réfection du parc de la chute et des trottoirs, constituent aussi les principales

dépenses qui viennent expliquer ce déficit.

Le programme triennal 2014-2015-2016 de la Ville de Chapais, adopté le 17 décembre 2013, prévoyait des investissements totaux possibles de 1 870 700 \$ pour la première année et de 14 378 000 \$ pour l'ensemble des trois années. Ce programme est un outil de planification et non un engagement à effectuer tous les travaux qui y sont inscrits.

IMMOBILISATIONS 2014

Au cours de l'année 2014, la municipalité a réalisé ou autorisé divers travaux totalisant environ 293 030 \$. Sur le plan des immobilisations, nous avons réalisé plus précisément les projets d'investissement suivants :

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2014	COÛT	FINANCEMENT	
		EXTERNE	PAR LA VILLE
Réaménagement du Parc de la Chute	123 676 \$	100 000 \$	23 676 \$
Trottoirs et aires de repos du boulevard Springer	131 989 \$	100 000 \$	31 989 \$
Rénovation du mur de pierre de l'hôtel de ville	7 700 \$		7 700 \$
Achat d'une nacelle sur remorque	29 665 \$		29 665 \$
TOTAL :	293 030 \$	200 000 \$	93 030 \$

Affaires municipales

3. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

L'adoption du budget est prévue lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 16 décembre prochain.

Les orientations budgétaires 2015 s'inscrivent en grande partie dans la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique « *Chapais 2023, un milieu de vie passionnant et prospère comptant plus de 3 000 personnes fières et engagées dans la communauté* » lancé en 2013, ayant comme objectif de doubler la population en dix ans. Ce grand chantier est caractérisé par le déploiement d'efforts considérables pour consolider nos services commerciaux, nos services de santé, nos services scolaires et communautaires, pour développer des stratégies visant l'augmentation du nombre d'emplois et d'opportunité d'affaires à Chapais ainsi que pour revitaliser et dynamiser le milieu de vie chapaisien.

Ce plan de consolidation et de développement de la ville rejette d'emblée le statu quo et mise sur le dynamisme de nos entrepreneurs, sur l'implantation de nouveaux projets autour de Chapais-Énergie et sur la relance du Plan Nord, notamment le développement minier. L'efficacité, la créativité et l'esprit entrepreneurial de notre organisation municipale seront également un atout indispensable dans la réalisation de cet ambitieux défi.

Le budget 2015 sera donc caractérisé par la mise en œuvre de la troisième année de notre plan

stratégique et prendra en compte, entre autres, les enjeux devant présider à la réussite du défi ultime : l'augmentation de notre population. Certains d'entre eux sont permanents, tandis que d'autres sont ponctuels.

Voici nos principaux enjeux et certaines actions que nous nous proposons de réaliser au cours de la prochaine année.

Modernisation et renforcement de l'organisation municipale

- Améliorer les procédures de travail;
- Moderniser l'archivage des documents officiels de la municipalité;
- Mettre en place un système de gestion intégré des documents;
- Adopter une politique de communication et améliorer les outils de communication;
- Mettre à jour les règlements municipaux;
- Mettre sur pied une table de concertation des organismes communautaires.

Consolidation et amélioration de nos infrastructures et équipements municipaux

- Amorcer la réorganisation de la caserne des pompiers et du garage municipal;
- Rénover une partie de l'Hôtel de Ville;
- Renouveler les équipements motorisés désuets;
- Mettre en place un système de téléphonie IP;
- Améliorer la qualité et l'entretien de nos trottoirs;

- Réaménager le terrain de jeux;

Vitalisation et embellissement de notre ville

- Embellir le boulevard Springer, particulièrement le secteur commercial;
- Démolir un immeuble désuet du boulevard Springer;
- Poursuivre les mesures incitatives favorisant l'amélioration de notre patrimoine bâti;
- Souligner le 60^e anniversaire de la Ville de Chapais.

Attraction et accueil de nouvelles familles

- Développer des outils de promotion de la ville de Chapais;
- Mettre en place des stratégies d'accueil des nouveaux arrivants;
- Mettre en valeur les terrains résidentiels vacants et planifier le développement domiciliaire.

Amélioration et bonification des services aux citoyens

- Promouvoir et soutenir l'écocentre;
- Soutenir le projet de transport collectif *Chapais Ligne Verte*;
- Mettre en place la nouvelle version du Plan des mesures d'urgence de la municipalité.

Protection de notre environnement

- Finaliser la fermeture de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES) et l'ancien dépôt de matériaux secs (DMS) situé sur le chemin du lac Caven;
- Éliminer les dépotoirs clandestins;
- Aménager un nouveau dépôt des neiges usées (DNU);

- Protéger notre source d'eau potable située près du lac Presqu'île;
- Promouvoir Chapais Ville Verte.

Soutien au développement et à la diversification économique

- Soutenir la consolidation et le développement de Chapais Énergie et de Produits maraîchers 2009 inc.
- Mettre en valeur les énergies résiduelles de Chapais Énergie;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de développement du parc industriel;
- Obtenir un programme d'aides gouvernementales favorisant le développement de notre zone agroforestière et une cartographie 3D de notre camp minier;
- Intégrer et occuper notre zone d'influence naturelle;
- Conclure des ententes de coopération et de retombées économiques avec toutes les minières;
- Soutenir notre industrie forestière, spécialement Barrette-Chapais;
- Soutenir les diverses initiatives dans le secteur minier chapaisien;
- Exercer un maximum de pression sur le gouvernement du Québec concernant l'approvisionnement de nos usines de sciage.

Introduction d'une taxe spéciale pour la fermeture d'anciens dossiers environnementaux

Ce n'est pas de gaité de cœur que nous devons introduire en 2015 une taxe spéciale pour la fermeture

d'anciens dossiers environnementaux, et ce pour les cinq (5) prochaines années. Cette taxe environnementale servira uniquement à payer les coûts de fermeture (435 000 \$) du Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) et du Dépôt de matériaux secs (DMS).

Rappelons que dans les années 1990, la Ville de Chapais avait érigé un LES afin d'y enfouir ses matières résiduelles et d'importer des déchets de l'extérieur de la municipalité, ainsi qu'un DMS près du chemin du lac Cavan. Malheureusement, nos administrateurs de l'époque n'avaient pas mis d'argent de côté annuellement afin de respecter les conditions de fermeture du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. Le conseil a donc pris la décision en octobre dernier de clore ces deux dossiers environnementaux en raison des avis d'infraction émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Cette taxe comprend un montant fixe de 100 \$ assujetti à un montant supplémentaire équivalent à 0,04321 \$ du 100 \$ d'évaluation. Cette taxe tient compte, dans une certaine mesure, de la capacité de payer de chaque contribuable. Ainsi, un propriétaire ayant une résidence évaluée à 50 000 \$ paiera 121,60 \$ en 2015 tandis que celui possédant une maison valant 100 000 \$ contribuera pour un montant de 143,21 \$.

En 2015, nous en serons à la dernière année du rôle triennal d'évaluation foncière, et à la lumière de celui-ci,

on y constate une certaine vigueur de l'évaluation foncière résidentielle par le maintien des transactions à une valeur supérieure à l'évaluation.

4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2015-2016-2017

Au niveau du prochain programme triennal en immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017, qui sera adopté en même temps que le budget 2015, celui-ci comportera assurément certains des mêmes projets de réfection d'infrastructures que les programmes précédents. Ces projets sont importants pour la Ville de Chapais mais en raison de leur valeur financière, ils ne peuvent toutefois être réalisés sans une aide gouvernementale. Le tableau de la page suivante présente ces projets.

5. Le traitement des élus

En vertu des dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, il est obligatoire d'inclure dans le « Rapport du maire sur la situation financière », une mention relative à la rémunération des membres du conseil.

Le traitement du maire et celui des conseillers pour l'année 2014 doivent se lire comme suit :

	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Maire	40 735 \$	15 787 \$
Conseiller	4 669 \$	2 335 \$

Affaires municipales

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2015-2016-2017	COÛT
Amélioration du système de distribution d'eau potable dans la ville	12 M\$
Construction d'une usine d'épuration des eaux	10 M\$
Amélioration du système de chauffage et entretien du bâtiment et dalle à l'aréna	1,5 M\$
Réorganisation de la caserne des pompiers et du garage municipal	1,3 M\$
Réaménagement d'une partie de l'Hôtel de Ville et rénovations extérieures	200 k\$
Renouvellement de la flotte de véhicules	350 k\$
Changement du vieux camion de pompier	320 k\$
Changement des luminaires de rue par de la technologie DEL	90 k\$
Acquisition d'une resurfaeuse pour la glace de l'aréna	90 k\$
Aménagement d'un site de disposition des neiges usées (DNU)	50 k\$
Mise en œuvre du projet <i>Chapais Village relais</i>	50 k\$
Amélioration de la plage municipale du Lac Caven	25 k\$
Amélioration du terrain de jeux pour enfants	25 k\$
Ajout de lumières au terrain de tennis	20 k\$
TOTAL :	26 M\$

6. Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle je vous ai fait rapport de la situation financière de la municipalité (12 novembre 2013). Sont inclus dans cette liste, les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble

de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom du contractant, l'objet du contrat et le montant. Vous trouverez ci-après, la liste des contrats totalisant une dépense de plus de 25 000 \$. (voir tableau de la page suivante)

7. Conclusion

L'année 2014 est déjà pratiquement derrière nous. Elle a été marquée par plusieurs investissements sur notre principale artère, le boulevard Springer : revitalisation du parc de la chute, réfection des descentes de trottoirs,

aménagement de parcs entre le bureau de poste et la Caisse Desjardins ainsi qu'au coin de la 5^e avenue près du stationnement du centre communautaire et sportif, remplacement de l'éclairage par une solution DEL, installation de nouveaux supports à oriflamme et ouverture du Manoir Pierre-Guénette. À la suite de ces investissements, nous avons reçu plusieurs commentaires positifs et c'est sur ces critiques favorables que les membres du Conseil veulent construire afin d'aller de l'avant et développer notre belle petite ville.

Même si l'étude budgétaire de 2015 n'est pas encore terminée, je peux vous assurer que tous les efforts seront consentis afin de limiter l'effort fiscal de tous. Nous devons tenir compte des compressions de 300 M\$ imposées par le gouvernement du Québec au monde municipal pour 2015. L'effort financier demandé par le gouvernement aux municipalités représente en moyenne 1,2 % de nos budgets. Cette amputation affectera donc les finances de la Ville de Chapais.

En terminant, je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur implication dans le cadre de la dernière année, particulièrement les nouveaux élus qui se sont joints à nous. Je peux vous assurer que votre conseil municipal travaille très fort, avec conviction et grand entrain afin de conserver et améliorer la santé de notre milieu vie. Je profite également de l'occasion pour remercier tous les membres du personnel de l'équipe municipale pour leur grande collaboration et disponibilité au cours de l'année 2014.

Au plaisir,

Un Chapaisien fier de vous représenter,



Steve Gamache,
Maire

Affaires municipales

CONTRACTANT	OBJET	COÛT
Évaluations Cévimec BTF	Honoraires professionnels – Mise à jour du rôle d'évaluation foncière	72 285 \$
Cimco réfrigération	Entretien équipements aréna	26 078 \$
Ministre des Finances	Services de la Sûreté du Québec	49 293 \$
Cisolift	Achat d'une nacelle sur remorque	32 887 \$
Hydro-Québec	Électricité des bâtiments municipaux et de l'éclairage public	396 435 \$
Corporation de développement économique (CDEC)	Fonctionnement	200 000 \$
	Fonctionnement Pacte rural (remboursé par l'ARBJ)	28 154 \$
	Fonctionnement Pacte rural (part de la municipalité)	14 077 \$
	Remboursement de montants antérieurs du Pacte rural	22 300 \$
	Projets (sommés provenant du Pacte rural)	
	Snow park	5 891 \$
	Plage municipale du lac Cavan	20 000 \$
	Relais sur le mont Springer	22 832 \$
	Mise en valeur de l'eau d'esker	6 940 \$
	Projets avec l'Alliance bio alimentaire	20 000 \$
Planification stratégique (soutien au développement)	17 400 \$	
	Total :	357 594 \$
Entreprises Marc Forget	Parc de la chute	146 800 \$
	Réfection des trottoirs	132 000 \$
	Autres travaux	16 349 \$
Fiducie Desjardins	Remise déductions REER	115 417 \$
Quincaillerie RD	Articles divers	50 089 \$
Infoconsult Inc.	Services informatiques	52 948 \$
Sonic	Mazout et lubrifiants	72 863 \$
Nor-Électrique	Remplacement des luminaires du boulevard et rues	55 646 \$
	Divers travaux électriques	53 216 \$
Paul Roy , arpenteur	Travaux d'arpentage	46 398 \$
Pavex	Pavage boulevard industriel	368 787 \$
Petropass (Péto Canada)	Essence et diesel	71 862 \$
Produits municipaux BCM	Fournitures égouts et approvisionnement eau	28 480 \$
Recyclage Ungava	Matières résiduelles et recyclage	232 361 \$
Ultima Assurances	Assurances annuelles	83 603 \$
SSQ groupe financier	Assurances employés	37 406 \$
Ville de Chibougamau	Site d'enfouissement	125 105 \$
	Pompiers en renfort	1 118 \$
	Formation sauveteurs	656 \$
WSP Canada	Services d'ingénierie	46 064 \$

Nouvelles en bref

La Ville de Chapais fait pression sur le gouvernement Couillard pour la survie de Chapais Énergie

Actuellement, la survie de Chapais Énergie est en jeu. Le non-renouvellement du contrat avec Hydro-Québec, qui se terminera le 30 novembre 2015, pourrait faire fermer les portes de l'entreprise, qui emploie actuellement 30 personnes, en plus des sous-traitants, et qui est de loin le plus important contributeur à l'assiette fiscale de la municipalité.

Chapais Énergie, un moteur de développement économique

Chapais Énergie constitue également une nouvelle locomotive de développement économique pour la ville de Chapais, grâce au développement de plusieurs projets prometteurs valorisant les énergies résiduelles de l'usine de cogénération. Ce qui entraîne déjà la création de plusieurs dizaines d'emplois. *« Chapais Énergie, c'est l'avenir du développement économique sur le territoire de la municipalité. Sa disparition est un non-sens, non seulement au niveau économique, mais également en termes environnemental et social »* soutient le maire Steve Gamache.

Rappelons que les opérations de l'entreprise génèrent un impact positif au

niveau environnemental.

En plus du traitement des résidus forestiers des scieurs régionaux, l'usine produit de la cendre qui permet de revégétaliser des sites miniers orphelins et ce, à 10 % du coût des solutions proposées par les grandes firmes d'ingénierie, ainsi qu'à amender le sol au niveau agricole. Ces deux opérations génèrent une séquestration importante du carbone atmosphérique, aident à créer une nouvelle biomasse carbonée et contribuent à lutter contre les changements climatiques.



Une absence de volonté politique du gouvernement québécois

Depuis l'élection d'avril dernier, les membres du gouvernement Couillard affirment haut et fort, dans toutes leurs



allocutions, communiqués et présentations, que le Plan Nord créera des emplois et de la richesse tant pour les communautés nordiques que pour l'ensemble des Québécois, dans le respect de l'environnement et des populations du Nord. Pour le maire de Chapais, Steve Gamache, *« il est impératif, avant de créer des emplois avec le Plan Nord, de conserver et de consolider ceux que nous avons déjà »*.

Depuis 2009, plus d'une soixantaine d'interventions ont été faites par la Ville et l'entreprise auprès de ministres et fonctionnaires du gouvernement du Québec ainsi que d'Hydro-Québec afin que le contrat d'achat d'électricité de Chapais Énergie soit renouvelé, à un taux viable. Face à la lenteur des négociations, la Ville de Chapais a envoyé la semaine dernière un communiqué au Premier ministre. Ce communiqué est disponible sur

le site de la Ville à l'adresse suivante : www.villedechapaisa.com/communiqués



Je roule écolo... t'embarques?

TRANSPORT COLLECTIF



chapais
Ligne verte

Interruption du service de transport collectif
quotidien pendant la période des Fêtes.
Du 24 décembre au 4 janvier inclusivement.



Horaire
2014

TAXI	Départ de Chapais	Départ de Chibougamau
AM	7 h 20	8 h 00
MIDI	12 h 00	12 h 30
PM	16 h 00	16 h 30

- Transports disponibles du lundi au vendredi.
- Les heures de départ peuvent varier légèrement selon les demandes.
- Il n'y a pas de points d'embarquement prédéfinis. Le taxi va vous chercher et vous déposer à l'endroit de votre choix à Chapais et Chibougamau.



Horaire
Autobus MAHEUX

	Départ de Chapais	Départ de Chibougamau
MATIN	non-disponible	9 h 20
SOIR	21 h 20	non-disponible

- Transports disponibles 7/7 JOURS.
- Les heures de départ seront fixes.
- **IMPORTANT** : Être au point d'embarquement au moins 10 min. à l'avance
- Points d'embarquement : CHAPAIS : Tabagie RC
CHIBOUGAMAU : Dépanneur chez Carole

RÉSERVATION / INFORMATION

418.745.3535

Suivez-nous sur **facebook**



www.villedeschapais.com/chapais-ligne-verte

L'économie d'eau potable et l'intégration du développement durable dans les bâtiments publics



Les gestionnaires des établissements publics (école, hôpitaux, immeubles municipaux et gouvernementaux) ont beaucoup de responsabilités qui n'intègrent pas aux premiers abords des préoccupations de nature environnementale. Toutefois, la gestion raisonnée d'un parc de bâtiments devrait être faite avec l'objectif ultime de réduire leur empreinte écologique (diminution de l'eau qui y est distribuée, de l'énergie qui est y consommée, des déchets ultimes qui y sont générés) et devrait en tout premier lieu se préoccuper de la performance environnementale de ceux-ci. En procédant de cette manière, ces gestionnaires auraient tôt fait de constater que l'intégration de préoccupations environnementales dans leur gestion permet une diminution notable des frais de fonctionnement rattaché à la facture en chauffage et en électricité, tout en participant à donner plus de valeur à leur immobilisation.

(Source: MAMOT, 2013)

Facteurs à prendre en compte dans le bâtiment durable :

- 1) L'énergie qui y est consommée;
- 2) La consommation d'eau et la production d'eau usées;
- 3) Les matériaux utilisés dans la construction;
- 4) La qualité de l'environnement intérieur du bâtiment

Toutefois, entre le désir de participer à la préservation des ressources et l'atteinte de résultats tangibles, il y a un pas que plusieurs n'osent pas franchir, soit par méconnaissance, soit par crainte que la facture pour la mise en place de ces initiatives soit trop élevée. Pourtant, plusieurs façons de faire déjà expérimentées dans d'autres institutions du pays ont permis d'assister le gestionnaire

soucieux d'intégrer les principes du développement durable dans la gestion des bâtiments qui sont sa responsabilités. Bien entendu, il est suggéré de débiter par des initiatives simples, qui seront faciles à appliquer.

Initiatives simples

Par exemple, en ce qui à trait à l'économie d'eau potable dans les bâtiments, gestionnaires et employés peuvent débiter leurs démarches par des gestes simples comme vérifier les fuites d'eau dans le bâtiment, remplacer les appareils (toilettes, urinoirs, douche) gourmand en eau par des appareils certifiés à la norme Watersense. Toutes ces initiatives individuelles donneront leur part de résultats.

Directives: Signalement des fuites

L'implantation des mesures suivantes peut permettre de réaliser des économies d'eau potable importantes :

- Identifier la personne ressource de l'établissement qui est apte à réparer les fuites;
- Afficher une directive incitant le signalement des fuites aux endroits où se trouvent des appareils consommant l'eau potable. Cette mesure s'avère simple et efficace;
- Diffuser une note d'information, une note intranet, une directive ou des instructions à l'intention du personnel de l'établissement pour inciter le signalement des fuites et transmettre les coordonnées de la personne-ressource;
- Faire un rappel annuel en considérant les suggestions du personnel pour améliorer la méthode mise en oeuvre;

- À la suite de la réparation d'une fuite, encourager le personnel à continuer le signalement des fuites.

Exemple de directives à installer dans les toilettes du bâtiment (Source: MDDELCC, 2013)

Communication et sensibilisation

Vous pouvez informer, sensibiliser et mobiliser le personnel et les usagers en les incitant à :

- Bien fermer les robinets après utilisation;
- Éviter de laisser couler l'eau inutilement lors du lavage des



mains ou de la vaisselle;

- Utiliser les équipements sanitaires à bon escient et lorsque cela est nécessaire;
- Ces consignes peuvent être diffusées dans le guide du nouvel employé ou encore par courriel;

Vous pouvez également créer des affiches et dépliants de sensibilisation à distribuer ou à apposer aux endroits stratégiques. Des exemples d'affiches et de brochures de sensibilisation à l'économie d'eau potable sont disponibles sur le site Web de Réseau Environnement et sur le site Web de la Stratégie québécoise de l'économie d'eau potable.

Mise en place d'une démarche d'économie d'eau potable

L'institution qui a pris la décision, au premier niveau d'autorité, d'entamer une démarche en vue de réduire la consommation d'eau potable de chacun de ces bâtiments s'engage dans une démarche certes plus complexe à mettre en œuvre. Cependant, cette démarche d'ensemble se traduira par des gains notables du point de vue de la réduction de la consommation d'eau des bâtiments, tout en affirmant le leadership de l'organisation dans ce domaine.

Pour se faire, le MAMOT (ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire) propose le *Guide méthodologie d'audit le l'usage de l'eau en milieu institutionnel*. Ce guide propose la mise en place d'un programme d'économie d'eau potable qui s'articule en quatre étapes:

1) Formation du comité

- Former un comité de personnes intéressées à s'impliquer dans le projet et nommer un responsable qui sera chargé de le coordonner. S'il y a déjà un comité de développement durable dans l'institution, ce mandat pourrait lui être confié.
- Identifier les personnes pouvant contribuer à la consolidation de l'information et prendre contact avec elles.
- Faire appel à un appui extérieur si on n'a pas la compétence pour effectuer le diagnostic de l'usage de l'eau, car cette étape est essentielle pour récolter les bonnes informations qui vont guider les

actions à poser.

2) Dresser un état des lieux

Dans une deuxième étape, on procède à un audit de l'usage de l'eau. L'audit est une démarche formelle bien structurée. Il s'agit ici de collecter les informations et données disponibles, de les évaluer, d'effectuer des mesures (de consommation d'eau de certains postes de consommation

par exemple) pour compléter l'information existante ou pour la raffiner, et d'exploiter ces données pour formuler des actions à mettre en œuvre.

3) Élaborer un plan d'action

Il faut ensuite définir les actions à mettre en place en fonction de critères choisis et établir un ordre de priorité. Il est donc important à cette étape d'estimer leurs conséquences sur l'usage de l'eau et éventuellement les bénéfices pour l'établissement.

Dans le cas des institutions ne payant pas l'eau à la consommation, le rapport entre le volume d'eau économisé et l'argent investi (m3/\$) orientera les priorités d'intervention. Pour pouvoir établir ce rapport, il faut qu'à la suite de l'audit d'usage de l'eau, le potentiel d'économie d'eau pour chaque intervention préconisée soit établi. Le programme d'économie d'eau peut comporter plusieurs actions. En voici quelques exemples:

- Informer, mobiliser et sensibiliser aux meilleures pratiques ;
- Mettre en place un programme de signalement de dysfonctionnement des équipements;

- Gérer proactivement les bris d'équipements et les installations;
- Gérer de façon écologique les aménagements paysagers.

4) Assurer un suivi et évaluer les résultats

Pour améliorer la démarche, il faut élaborer un plan de suivi. Il s'agit d'une procédure d'évaluation périodique de chacune des actions mises en œuvre. On pourra ainsi déterminer

leurs effets, déceler leurs forces et leurs faiblesses et les corriger au besoin. L'évaluation doit être quantitative et qualitative.

Les gestionnaires soucieux d'intégrer d'autres facettes du développement durable (efficacité énergétique, gestion des matières résiduelles, environnements intérieurs sains, etc.) dans la gestion des établissements publics peuvent aussi se baser sur les documents produits par le Centre québécois de Développement durable. (CQDD). De même, la Société canadienne d'Hypothèque et de Logement (SCHL) propose une pléthore d'outils pour les assister dans leur démarche. Je vous invite à consulter leur site internet pour voir comment le développement durable peut s'intégrer aux différents aspects de la gestion de vos organisations et ainsi contribuer à rendre les bâtiments qui sont sous votre responsabilité plus verts et durables. Avec les bénéfices monétaires que ces initiatives supposent.

Bonne lecture!
Jean-Philippe Lalancette



L'asthme



D'abord, l'asthme est une maladie respiratoire chronique qui est caractérisée par l'inflammation et l'obstruction partielle et réversible des bronches. Les voies aériennes étant hypersensibles, elles réagissent en se contractant et s'obstruant lorsqu'elles sont irritées, ce qui rend la respiration difficile. Elle se manifeste le plus souvent par des crises entrecoupées de périodes où la respiration est normale.

SYMPTÔMES

- Respiration sifflante
- Difficulté à respirer ou essoufflement (dyspnée)
- Sensation de serrement, d'oppression thoracique
- Toux sèche

En cas de crise, les symptômes décrits ci-dessus s'aggravent.

FACTEURS DÉCLENCHANTS DES SYMPTÔMES DE L'ASTHME

LES FACTEURS IRRITANTS

- Changements brusques de température (l'air froid et l'humidité)
- Fumée du tabac (facteur inflammatoire)
- Poussière
- Odeurs fortes
- Pollution de l'air
- Produits irritants au travail (asthme professionnel)
- Rhumes et infections respiratoires virales



LES FACTEURS INFLAMMATOIRES

- Acariens
- Allergies
- Animaux
- Moisissure
- Pollen
- Fumée de tabac
- Infections respiratoires



QUESTIONNAIRE POUVANT VOUS AIDER À DÉTERMINER SI VOUS MAÎTRISEZ VOTRE ASTHME

1. J'ai des symptômes le jour plus de trois fois par semaine.

2. J'ai des symptômes la nuit plus d'une fois par semaine.
3. Je ne peux pas faire des activités physiques normales.
4. Je m'absente de l'école ou du travail à cause de mon asthme.
5. J'utilise mon médicament de secours (pompe bleue), plus de 3 doses par semaine (excluant une dose qu'on peut prendre en prévention, avant un effort physique).
6. Je fais souvent des crises d'asthme (exacerbations)

Si vous répondez oui à l'une de ces questions, il faut penser consulter votre médecin.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec:

Martine Lauzon
Infirmière clinicienne en maladies chroniques
Centre de santé René-Ricard
(418) 745-2591 poste 265

Le Pacte rural vous informe...

Le comité aviseur du Pacte rural désire inviter un citoyen à joindre le comité en place. L'avis et la vision d'un citoyen concernant l'acceptation des projets soumis sont importants.

Vous êtes intéressé? Une place est disponible.

Veuillez communiquer avec Genevieve Gleeton au (418) 745-2355.

La paroisse vous informe...

HORAIRE DES MESSES POUR LE TEMPS DES FÊTES :

Le dimanche 14 décembre 2014 :	11h—Messe et Célébration communautaire du Pardon
Le dimanche 21 décembre 2014 :	11h—Messe
Le mercredi 24 décembre 2014 :	16h—Messe de Noël
Le dimanche 28 décembre 2014 :	11h—Messe
Le mercredi 1er janvier 2015 :	11h—Messe du Jour de l'An
Le dimanche 4 janvier 2015 :	11h—Messe

HORAIRE DU SECRÉTARIAT DU PRESBYTÈRE :

Pour la période des Fêtes, veuillez prendre note que le secrétariat du presbytère sera fermé le mercredi 24 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015 inclusivement. L'horaire habituel reprendra le lundi 5 janvier 2015.



Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour un Noël rempli d'amour, de magie et de joie.

Et que paix, santé et prospérité vous soient accordées tout au long de cette nouvelle année.

Vos marguilliers
Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes



chapais
Ligne verte

Je roule écolo... t'embarques?



SKI-BUS

4 SAISONS
MONT CHALCO
CENTRE PLEIN AIR



Skieur, planchiste!

Chapais Ligne Verte se joint à nouveau à l'équipe du Mont Chalco afin d'offrir un **transport aller-retour** aux adeptes de ski et de planche à neige de Chapais, des sites de villégiatures et de Chibougamau vers le site du Mont Chalco.

Message à vous, chers parents!

Voilà une occasion en or de permettre à vos enfants de pouvoir pratiquer leur sport en évitant de faire des allers-retours constants vers le site en bénéficiant d'un service de transport **économique, sécuritaire et ponctuel!**

Information ou inscription, communiquez avec nous dès maintenant!

418.745.3535

CHAPAIS
et villégiatures
90\$*

CHIBOUGAMAU
50\$*



La carte SKI-BUS donne accès au **TRANSPORT aller-retour tous les VENDREDIS****

- Départ de Chapais : 18 h 00
- Retour du Mont Chalco : 22 h 10

Prends ta carte SKI-BUS, avant le 8 décembre 2014 et cours la chance de GAGNER ta passe de saison pour le Mont Chalco!

Tirage d'un bon d'achat de **100 \$** chez **INTERSPORT®** parmi tous ceux qui auront acheté la **carte SKI-BUS!**



CHAPAIS
et villégiatures
90\$*

CHIBOUGAMAU
50\$*



POUR QUI?

Toute la population
de Chapais, des sites de
villégiature et de Chibougamau

QUAND?

Dès l'ouverture du Mont Chalco
12 VENDREDIS consécutifs**
+ mardi 3 et jeudi 5 mars 2015 (relâche)

Pour les gens qui désirent utiliser le transport **SKI-BUS**
de manière **occasionnelle**, vous pourrez utiliser les places
disponibles en vous procurant des billets de passages :

IMPORTANT

Il est obligatoire de réserver votre place au 418.745.3535 et
d'avoir en main votre billet de passage pour l'embarquement.

Coûts et points de vente :

CHAPAIS :

• **Billet de passage SKI-BUS : 5.00 \$** (1 embarquement)
(Tabagie RC / dépanneur Mic Mac / Chapais Ligne Verte à l'Hôtel de ville)

CHIBOUGAMAU :

• **Billet de passage SKI-BUS : 2.50 \$** (1 embarquement)
(Dépanneur du Centre-Ville / Cégep / Dépanneur Super Sonic / Mont Chalco)

À noter : Un aller-retour compte pour 2 embarquements.
Prévoyez acheter le nombre de billets nécessaires!



Réservation • information
[418.745.3535]

* Votre paiement en un seul versement confirme votre inscription. Une preuve de résidence doit accompagner votre paiement. Un minimum d'inscriptions sera nécessaire pour que le service soit offert. Advenant le cas où le service serait annulé par manque d'inscriptions, vous serez remboursé en totalité.

** Chapais Ligne verte ne se tient pas responsable des journées qui peuvent être annulée par le Mont Chalco pour quelque raison que ce soit.

Club Fadoq : “Les Vaillants de Chapais”

LE CONSEIL DU CLUB VOUS SOULIGNE QUE LES ACTIVITÉS SUIVANTES SE TIENDRONT AU COURS DES MOIS DE DÉCEMBRE 2014 ET JANVIER 2015 :

Les activités des comités seront suspendues entre le 21 décembre et le 11 janvier 2015. Pour plus d'informations, veuillez contacter les responsables de chacun des comités.

- Piscine : les lundis et mercredis de 10h à 11h
- Sacs de sable : tous les lundis à 13h30
- Pétanque-Atout : tous les mardis à 13h30
- Dards : tous les mardis à 19h
- Cribre : tous les mercredis à 13h30
- Baseball-poches : tous les vendredis à 13h30

Les messes mensuelles animées par les membres auront lieu les dimanches 21 décembre 2014 et 18 janvier 2015.

Les soupers mensuels auront lieu les dimanches 21 décembre 2014 et 18 janvier 2015 à 17h30 à la salle du club. Le souper est au coût de 12\$ par personne. Les participants apportent leur boisson. Pour vous procurer vos billets, contactez la présidente ou la secrétaire.

Le recrutement est présentement en cours . Les personnes de 50 ans et plus qui désirent devenir membres doivent contacter la responsable soit Mme Lucette C. Larochelle au numéro suivant : (418) 745-3216.

Bienvenue à toutes les activités du club.



Nous souhaitons une joyeuse période des Fêtes ainsi qu'une Bonne et Heureuse année à tous les membres du club et à la population de notre ville, qu'elle soit remplie de joie et de santé.

Lucette C. Larochelle , publiciste



FADOQ



Adhérer au mouvement



Des Chevaliers de Colomb de Chapais Conseil 6542

Sommaire

Le fondateur, l'abbé Michael McGivney, a été appelé "l'architecte" de l'Ordre colombien parce qu'il a su, grâce à ses talents, à ses expériences pastorales, à son sens de

l'organisation et à son indomptable volonté, lui donner une structure et des éléments solides. Ces hommes qu'on appelle Chevaliers, que représentent-ils et qui sont-ils? Des laïcs catholiques qui acceptent et choisissent de vivre selon des principes et des valeurs qu'ils ont adoptés! Des hommes convaincus, dévoués et qui ont un vrai sens d'appartenance! Des hommes engagés dans des projets concrets et adaptés aux différents milieux! Des hommes qui s'intègrent à la vie et à la bonne marche de leurs Conseils respectifs et qui s'engagent dans des tâches essentielles à la vie de la société ou de la communauté!

À Chapais, plus particulièrement, les Chevaliers de Colomb organisent différentes activités dans leur salle communautaire. La salle louer à bas prix peut servir pour une réception de baptême ou de mariage ou tout



autre événement festif. Il y a des projections de films occasionnellement.

Elle sert aussi aux réunions mensuelles des Chevaliers de Colomb, des Marie-Reine et des Filles d'Isabelle. Ce dernier organisme organise quatre brunchs annuels pour souligner la Fête des Mères, Pâques, le déjeuner du Maire (guignolée) et

la Fête des Jubilaires.

La salle sert de quartier général lors des levées de fonds tel que la vente des Lapins Jako et la journée de la Guignolée.

Les Chevaliers de Colomb de

Chapais. Organise un tournoi de hockey qui attire plusieurs équipes de l'extérieur et les profits sont distribués en partie aux étudiants du secondaire V. Il y a aussi un tournoi de Curling pour soutenir l'organisation du quatrième degré et la fête des jubilaires qui souligne les anniversaires de mariage.

Les fonds amassés par les Chevaliers de Colomb de Chapais servent à



Vie communautaire

soutenir les Cadets de l'air de Chapais Escadron 838, les étudiants de l'école primaire et secondaire, les personnes âgées et toute autre personne dans le besoin.

Comme vous pouvez constater, les Chevaliers de Chapais sont un organisme près de son milieu.

Principes

Des hommes qui vivent les quatre principes du mouvement: la CHARITÉ, l'UNITÉ, la FRATERNITÉ et le PATRIOTISME! Des hommes qui souhaitent que leurs conjointes et leurs familles participent, de différentes manières, à la vie colombienne! Des hommes regroupés dans un mouvement qui a plus d'un siècle d'existence au Québec et qui perpétue une longue tradition d'activités et d'œuvres charitables!

Conditions

Les conditions d'appartenance à l'Ordre colombien ont été clairement établies dès l'origine dans la Charte officielle de 1882 (Article 101). Elles s'énoncent comme suit :

Seuls les catholiques pratiquants et en union avec le Saint-Siège sont éligibles et autorisés à appartenir à l'Ordre. Un candidat doit être âgé d'au moins dix-huit ans à son dernier

anniversaire de naissance.

L'expression "Catholique pratiquant"

Ces dernières années, l'expression "CATHOLIQUE PRATIQUANT" a soulevé chez plusieurs des interrogations inusitées et a provoqué certaines interprétations pour le moins fantaisistes. C'est en vue de répondre à ces questions et de supprimer toute équivoque nuisible que, lors d'un Congrès



provincial, tenu à Montréal, au mois d'avril 1993, les délégués ont accepté la Résolution 12A (celle-ci émanant des recommandations résultant de la consultation générale tenue auprès des membres). En voici la teneur :

- ◆ être baptisé dans l'Église catholique;
- ◆ professer la foi de l'Église catholique;
- ◆ vivre la pratique chrétienne dans ses dimensions de fraternité, de célébration,

d'éducation de la foi et **d'engagement en son milieu.**

À noter que l'état matrimonial réclame une double considération:

- ◆ présenter une situation de stabilité, c'est-à-dire: s'inscrivant dans une continuité à caractère prolongé;
- ◆ présenter une situation de responsabilité, c'est-à-dire: se manifestant par le maintien des obligations parentales.

Il est important de mentionner que l'interprétation locale de l'expression "catholique pratiquant" n'a force d'application qu'au Québec seulement.

Comment devenir Chevalier

Si le goût de t'impliquer auprès d'une organisation importante à Chapais, contacte le Grand Chevalier Gilles Lachance 418-745-2405, Jacques Fortin 418-745-3443 ou en laissant tes coordonnées au 418-745-3333 et un responsable te rappellera. Une initiation est prévue en février 2015.

Dès lors, vous entreprendrez votre cheminement dans l'Ordre colombien : journée portes ouvertes, accueil premier, deuxième et troisième degré.

Secteur Nord de la ville de Chapais (nord du Boul. Springer/côté de l'hôtel de ville)

Décembre 2014							Janvier 2015						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
8	9	10			13	14	5	6	7			10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23		25	26	27	28	19	20	21			24	25
	30	31					26	27	28	29	30	31	

Secteur Sud de la ville de Chapais (sud du Boul. Springer/ côté du Manoir Pierre-Guénette)

Décembre 2014							Janvier 2015						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3			6	7				1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14		6	7	8	9	10	11
15	16	17			20	21	12	13	14			17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
29	30						26	27	28			31	

Secteur Ouest de la ville de Chapais (Lac Opémisca et Lac Cavan)

Décembre 2014							Janvier 2015						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
8	9		11		13	14	5	6		8		10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22		24	25	26	27	28	19	20		22		24	25
	30	31					26	27	28	29	30	31	

Secteur Est de la ville de Chapais (Lac David, Dulieux, Buckell et Baie Demers)

Décembre 2014							Janvier 2015						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4		6	7				1	2	3	4
8	9		11	12	13	14		6		8	9	10	11
15	16	17	18		20	21	12	13	14	15		17	18
22		24	25	26	27	28	19	20		22	23	24	25
29	30	31					26	27	28	29		31	

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

188, boul. Springer C.P. 380, Tél. : 745-3289
sbedard@villedechapas.com
www.villedechapas.com

Horaire des bureaux administratifs

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Horaire du patinage durant la période des fêtes

Samedi 27 décembre: 19h00 à 20h30 Patinage clair de lune
Dimanche 28 décembre: 13h00 à 14h30
Lundi 29 décembre: 13h00 à 14h30
Mardi 30 décembre: 19h00 à 20h30 Patinage clair de lune



Centre accès internet communautaire

Endroit: Centre Sportif et Communautaire

Horaire: Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Coût: 0.25\$ (5 minutes) ou 3.00\$ (1 heure)

Horaire de piscine du 12 décembre au 21 décembre 2014 et du 5 janvier au 30 janvier 2015

Lundi : 18h30 à 19h30 Bain libre
19h30 à 20h30 Bain longueur
Vendredi: 18h30 à 19h30 Bain libre
Samedi: 13h30 à 14h30 Bain libre
Dimanche: 13h30 à 14h30 Bain libre

Horaire des activités libres de glace à partir du 5 janvier 2015

Lundi	18h30 à 19h30	Patinage libre
Mercredi	19h00 à 20h30	Hockey libre 16 ans+
Vendredi	13h30 à 14h30	Patinage libre
	14h30 à 15h30	Hockey libre 16 ans +
	15h30 à 16h30	Hockey libre 12 à 15 ans
	18h30 à 19h30	Patinage libre
Samedi	14h00 à 15h00	Hockey libre parents-enf.
	18h00 à 19h00	Patinage libre
Dimanche	14h00 à 15h00	Patinage parents-enfants
	18h00 à 19h00	Patinage libre

Fermeture des bureaux administratifs

Du 23 décembre au 2 janvier 2015

inclusivement.

Activités de gymnase

Badminton libre pour tous

Lundi de 19h00 à 21h00

Volleyball libre pour tous

Vendredi de 19h00 à 21h00

Endroit: Gymnase de l'École le Filon

Coût: 3.00\$ par adulte et 2\$ par étudiant

Les activités se terminent 19 décembre pour reprendre 12 janvier 2015





Prêt de raquettes gratuit

Comptoir de prêt au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, 188, boulevard Springer (Aréna)
Du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00. Samedi et dimanche de 13h00 à 14h30.
Pour information: 745-3289

Mathis Desmarais réussit ses temps régionaux niveau développement à la mini compétition de natation interclub à Chibougamau

Le 14 novembre dernier, une vingtaine de jeunes participaient à la première mini compétition de natation interclub de l'année à Chibougamau. Mathis Desmarais, notre seul représentant de Chapais a réussi ses standards développements au 200 mètres libre et au 100 mètres quatre nages. Il pourra maintenant participer aux compétitions régionales dans lesquelles il essaiera d'atteindre le prochain niveau, celui de groupe d'âge niveau régional puis groupe d'âge niveau provincial.

Mathis nage tout comme 8 autres jeunes âgés entre 6 et 12 ans dans le club mise en forme qui est un club précompétitif à raison de 1 à 2 fois semaine, soit les lundis et jeudis de 15h45 à 16h45.

Nous désirons relancer le club de natation compétitif et invitons tous les jeunes âgés entre 5 et 12 ans qui aiment la natation et qui désirent se surpasser dans ce sport à venir essayer un entraînement avec nous jeudi le 11 décembre. Vous devez être capable de nager 1 longueur de n'importe quelle façon.



Calendrier des activités

Date	Activité	Organisateur
Dimanche 30 novembre 2014	Fête de Noël 2014	Corporation des loisirs de Chapais
Vendredi 5 au 6 décembre 2014	Tournoi de curling des dindes	Marché Bonichoix
Dimanche 7 décembre 2014	Déjeuner du Maire	Chevaliers de Colomb et Filles d'Isabelle
Samedi 13 décembre 2014	Noël des enfants du Club de moto-	Club motoneige de Chapais
Vendredi 9 au 10 janvier 2015	Tournoi de curling	Club de curling Opémiska
Mercredi 21 janvier 2015	Consultation jeunesse	Mouvement Jeunesse Baie-James
Vendredi 6 au dimanche 8 fév.	Tournoi de curling des entreprises et	Club de curling Opémiska
Samedi 14 février 2015	Défi polaire des minounes	Club motoneige de Chapais

Concours d'illuminations de Noël 2014

La Corporation des loisirs invite les citoyens à décorer leur maison afin de mettre une note féérique dans nos rues durant la période des fêtes. Aucun coût d'inscription.

1^{ière} position: 300\$ **2^{ième} position:** 200\$ **3^{ième} position:** 100\$ **4^{ième} prix:** Bon d'essence de 50\$ au Garage Tremblay et fils et pour le **5^{ième} prix:** une bourse de 50\$

Critères de sélection: Qualité de l'agencement des illuminations et des décorations de Noël (effet d'ensemble), le sens artistique (originalité). Le jury est composé d'un membre de la Corporation des loisirs, d'un membre du Conseil de Ville et un citoyen qui ne participe pas au concours.

Pour participer, vous devez compléter un formulaire d'inscription disponible au secrétariat du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Pour information: 745-3289



Modification de l'horaire du Studio Extrême

En raison de la faible participation, la Corporation des loisirs doit réviser l'horaire d'ouverture.

Lundi:	15h30 à 20h00
Mardi:	15h30 à 18h00
Mercredi:	15h30 à 20h00
Jeudi:	15h30 à 20h00

Dans les prochaines semaines, la Corporation des loisirs doit analyser la situation en ce qui a trait à l'existence du Studio Extrême. Ce dossier est déficitaire.

Alors, si vous avez des suggestions à nous formuler, nous vous convions à nous les faire parvenir sur FACEBOOK en message privé. Merci à l'avance.

Téléphone: 745-2531 poste 4236

Merci aux commanditaires du Tournoi de curling pour le Studio Extrême

- B. Girard Déneigement
- Motel Clossi
- Salon de Coiffure Sylvie
- Club de curling Opémiska
- Restaurant Le Vent du Nord



H&R BLOCK



Services de déclarations d'impôts
 • Particuliers • Entreprises • Travailleurs autonomes • Locations • Décès •
Services de comptabilité/Tenue de livres
 • Paies • Remises gouvernementales • T4-Relèves 1 • Correspondance •
 466, 3^e Rue, C.P. 67 125, boul. Springer, C.P. 129
CHIBOUGAMAU G8P 2K5 CHAPAIS G0W 1H0
 Tél.: 418 748-3987 Tél.: 418 745-3019
 info@hrbchibcap.ca info@hrbchibcap.ca

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS DAÏNES
 JAMÉSIE

Line Pelletier
 Directrice générale

☎ 418 748.3211
 ☎ 418 748.7413
 ☎ 418 748.1767

333, 3e Rue, bureau 3
 Chibougamau (Québec) G8P 1N4

cathy pigeon, graphiste

45, 5^{ème} Rue, c.p.868
 Chapais (Qc) G0W 1H0

Téléphone : 418.770.8152
 Télécopieur : 418.745.2434

GRAPHICAT

graphcat@tlb.sympatico.ca

CHIBOUGAMAU AUTOMOBILE INC.

Une équipe d'ici pour des gens d'ici



359, 3^e Rue
 Chibougamau (Qc)
 G8P 1R1

T 418.748.2634
 F 418.748.4055

www.chibougamauto.com

chapais Ligneverte

www.villedechapais.com/chapais-ligne-verte

Tél. : 418.745.3535

Courriel : ligneverte@villedechapais.com

145, boul. Springer, C.P. 380
 Chapais (Qc) G0W 1H0
 Fax : 418.745.3871

Jonathan REMILLARD
 Transport et Excavation

TERRE
 SABLE
 GRAVIER
 FARDIER
 PIERRE
 TERRASSEMENT
 LOCATION DE
 MACHINERIE LOURDE

50, 8^e Rue
 Chapais, Qc
 C.P. 186, G0W 1H0

Tél.: 418 745 2044
 Cell.: 418 770 9082

JF inc.
 Service d'entretien ménager



Jimmy Forgues,
 propriétaire

54, 1^{re} Rue, Chapais (Qc) G0W 1H0

Tél.: 418-745-3100
 Cell.: 418-770-7528
 Fax : 418-745-3700

Courriel : jf-inc@hotmail.com

Expert en sinistre • Service résidentiel & commercial

GRUPE VOYAGES QUÉBEC

Lorraine Boucher, Conseillère en Voyage
 Groupe Voyage Saguenay Lac-St-Jean Inc.
 Groupe Voyages Québec

51-2^{ème} rue, CP 569
 Chapais G0W 1H0 (QC)
 Tél.: (418) 770-8831 ou (418) 745-3683
 Fax.: (418) 745-3178
 lboucher@gvq.ca ou
 lorraine.boucher@tlb.sympatico.ca
 www.saglac.gvq.ca

Vacances de rêve, avion, hôtel, location de voiture, un forfait lune de miel!

Peu importe votre besoin, vous avez maintenant la possibilité d'utiliser ce service à Chapais.

Vous servir est un plaisir!

Le paradis des animaux

132, 3^e Avenue, Chibougamau, QC G8P 1Z7

Tél.: 418 748-1122 Téléc.: 418 748-8053

- Jouets - Toilettage
 - Nourriture - Pension
 - Accessoires

Le Centre de Femmes Les Essenti"Elles" de Chapais

121, boul. Springer
 Chapais (Qc) G0W 1H0
 Tél. : (418) 745-4012
 Fax : (418) 745-4013

Marie-Claude Tremblay, coordonnatrice
 Courriel : essentielles@idlogic.com

Huard & Compagnie

350 3^e Rue, Chibougamau
 huardetcompagnie.com

Mode • Déco • Cuisine

DOMAHU
 CPA Inc.

Serge R. Huard, CPA, CA
 domahu@videotron.ca

Comptable Professionnel Agréé, Comptable Agréé
 Consultant spécialiste : Achat/Vente d'entreprises, Diagnostic, Démarrage, Réorganisation/Redressement/Financement.

Siège Social
 1356, rue de Gascogne
 Québec, QC G1G 4T3
 T 418 563-5032
 F 418 627-3422

Bureau Nord du Québec
 61, Chemin du Lac Opémiska
 C.P. 1138, Chapais, QC G0W 1H0
 T 418 745-2333

Super Sagamie R.C.
 (TABAGIE DÉPANNEUR RC)

123, boul. Springer
 Chapais (Québec) G0W 1H0
 Tél.: (418) 745-2778
 Téléc.: (418) 745-3384

Jean-Jacques Albert
 Propriétaire

VIDÉO - PÂPÉTRIE - CADEAUX
 FOTO-QUÉBEC - TERMINUS D'AUTOBUS - GLACE
 VERS - ARTICLES PÊTE - CAFÉ - BAR LATTERIE
 CARTE DE SOUHAITS - VIN - PHOTOCOPIES - FAX

• tabagierc@hotmail.com • www.supersagamie.com

salon foto bain beau
 toilettage

48 2^{ème} avenue
 Chapais
 G0W 1H0

Melanie Larouche
 technicienne

418-745-2424

RGA ASSURANCE

401, 3^e Rue, Chibougamau (Qc) G8P 1N6
 T 418.748.8131
 www.rgaassurance.com

CHEVALIERS DE COLOMB
 CONSEIL 6542 • CHAPAIS

RESPONSABLE DE SALLE : GILLES BROUSSEAU
 POUR RÉSERVATION : 418.745.3876

LES ENTREPRISES 9076-9803 Québec inc.
MARC FORGET
 R.B.Q. : 8314-2935-08

71, 1^{re} avenue
 Chapais (QC) G0W 1H0

Excavation • Terrassement • Déneigement

☎ 418 745.3658 📠 418 745.3659 📠 418 770.7072
 ent.mforget@tlb.sympatico.ca

ENTRETIEN INDUSTRIEL DLB

Courriel : lbedard@entretienindustrieldlb.com Prop.: Luc Bédard

PRODUITS D'ENTRETIEN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
 VENTE - LOCATION - SERVICE - ÉQUIPEMENT - MANUTENTION

973A, 3^e rue, Chibougamau (Québec) G8P 1R4
 Bur.: 418 748-6508
 Téléc.: 418 748-3412 Cell.: 418 770-8344

www.entretienindustrieldlb.com

LES ENTREPRISES **RBE** 2007

EXTERMINATION FERTILISATION EXTINCTEURS

Luc Bédard Président

973 A, 3^e rue, Chibougamau, (Québec) G8P 1R4
 Tél.: 418 748-6508 Téléc.: 418 748-3412

Espace disponible

POUR AJOUTER VOTRE CARTE
 D'AFFAIRES À NOTRE
 VITRINE PUBLICITAIRE, N'HÉSITÉZ PAS À
 COMMUNIQUER
 AVEC NOUS : 418.745.2355

Coordonnées du journal

145, boul. Springer, C.P.128

Chapais (Qc) G0W 1H0

T 418.745.2355

F 418.745.3871

C ggleeton@villedechapais.com

Faites parvenir vos articles, annonces ou communiqués.

- Date de tombée : 19 janvier 2015
- Publication de la Tribune : 30 janvier 2015



Consultez la Tribune couleur en ligne.
La Tribune Chapaisienne est réalisée par la Corporation de développement économique de Chapais en collaboration avec la Ville de Chapais.

Vous êtes témoin d'un acte de vandalisme? Communiquez sans tarder avec le poste Chibougamau-Chapais de la Sûreté du Québec au numéro suivant :

418 748-7652.

Pour afficher votre annonce communiquez avec Geneviève Gleton au 418-745-2355

PARTENAIRES FINANCIERS:



Coopérer pour créer l'avenir



À CHAPAIS



CONCEPT UNIQUE DANS LA RÉGION
UNIQUE - PRATIQUE - TENDANCE - ABORDABLE

DES MAISONS PRÊTES À VOUS RECEVOIR. ADAPTÉES À VOTRE STYLE DE VIE.



MAISON MODULAIRE
79, 6^e Avenue N.

PRIX : 149 500 \$_{.*tx}
(terrain inclus)

MAISON MOBILE
135, 8^e Avenue

PRIX : 92 000 \$_{.*tx}
(terrain inclus)

CONCEPT HABITATION

Pour informations :

Lise Aubin, CDEC
au 418.770.8684

CONCEPT HABITATION
au 418.412.6065

